

Image not found or type unknown



Soldes de tout compte

Par **Lapon95**, le **15/08/2019 à 09:07**

Bonjour,
Je n'ai toujours pas reçu mon solde de tout compte 1 mois après avoir démissionné. Mon ancien patron me trouve des excuses bidon, soit disant que le comptable s'est trompé, qu'il est en vacances.
Que faire maintenant ? Prud'hommes ou autre ?
Merci d'avance.

Par **morobar**, le **15/08/2019 à 10:17**

Bonjour,
Ce document est quérable, c'est à dire qu'il faut aller le chercher à l'entreprise.
Alors commencer par mettre en demeure l'employeur de le tenir à disposition sous huitaine, sauf saisir le conseil des prud'hommes en formation de référé pour remise sous astreinte de la totalité de la documentation :
* dernier bulletin de salaire
* certificat de travail
* attestation pole emploi
* solde de tout compte
* ...